

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de fonds Question écrite n° 21410

Texte de la question

M. Jean Gaubert souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les transports de fonds, récemment présenté. Ce rapport préconise notamment le recours au mode de transport alternatif, déjà prévu par la nouvelle rédaction de l'article 10 de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983. Toutefois les organisations syndicales semblent se montrer très réservées vis-à-vis des nouvelles technologies et de leurs conséquences en matière de sécurité et d'emploi. Il lui demande donc d'indiquer à la représentation nationale la position du Gouvernement à l'égard des propositions de la mission interministérielle.

Données clés

Auteur: M. Jean Gaubert

Circonscription : Côtes-d'Armor (2e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 21410

Rubrique: Services

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5328